



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Varenne Agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique

Contexte général : Lancement le 28 mai 2021 par les deux ministères MAA et MTES

Constats :

- dépendance aux aléas climatiques
- nécessité de se prémunir contre des phénomènes extrêmes (périodes sécheresse-gel-excès d'eau..)
- assurer une bonne gestion de l'eau
- comment accompagner les filières agricoles dans leur adaptation au CC ?

Principes directeurs (guide de la réflexion) :

- une vision partagée de l'eau en agriculture (PP et professionnels) et dans la continuité des Assises de l'eau => solutions pragmatiques
- s'appuyer sur la connaissance scientifique (experts /GIEC../..)
- prendre en compte les enjeux de souveraineté alimentaire
- travaux qui s'inscrivent dans le droit européen (directive cadre sur l'eau et politique de gestion de l'eau)

Point de chute : Identifier des solutions concrètes communes

=> transcrites dans une feuille de route sur la question des usages de l'eau dans un contexte du CC

=> stratégie d'anticipation et d'adaptation du secteur agricole au CC

Organisation des travaux : 3 thématiques

Thématique 1 : se doter d'outil d'anticipation et de protection de l'agriculture dans le cadre de la politique globale de gestion des aléas climatiques

Président F Descrozaille/ rapporteur M Hervé Lejeune

➤ **Objectifs : améliorer les dispositifs de gestion de crise /sécheresse**

- ❖ travaux sur le dispositif d'assurance récolte (2023)
 - ❖ évolution de la gouvernance du Fonds National de gestion des risques en agriculture (FNGRA)
 - ❖ protocole de gestion agricole des crises de sécheresse (préfets)
-
- Un rapport Descrozaille : proposition d'une généralisation du recours à l'assurance récolte et refonte du système assurantiel
 - Un projet de loi portant réforme des outils de gestion des risques climatiques en agriculture présenté en conseil des ministres le 1^{er} décembre 2022

Organisation des travaux : 3 thématiques

Thématique 2 : Renforcer la résilience de l'agriculture dans une approche globale en agissant notamment sur les sols, les variétés, les pratiques culturales et d'élevage, les infrastructures agro écologiques et l'efficacité de l'eau d'irrigation

Présidente : Anne Claire VIAL, rapporteur François Champanhet

➤ **Objectif : aboutir à des stratégies d'adaptation au CC (filières et territoires)**

La réflexion combine 2 approches :

- ✓ questionnement aux filières agricoles pour évaluer leur projection sur un horizon long terme (2050)
- ✓ diagnostic des conséquences du changement climatique à l'échelle des territoires (DRAAF, DREAL, APCA...) / dans chaque région

Organisation des travaux : 3 thématiques

Thématique 3 : Partager une vision raisonnée des besoins et de l'accès aux ressources en eau mobilisable pour l'agriculture sur le LT : réalisation, avancée et perspectives

Président : Jean Launay, président CNE, Luc Servant APCA, rapporteur
Hugues Ayphassaro (CGEDD)

➤ **Objectif : identifier les orientations et actions à mettre en place**

- ✓ accès et vision partagée pour mobiliser ces ressources)
- ✓ travaux sur les PTGE (retex, points bloquants...)
- ✓ quelle stratégie d'accès (potentiel d'économie, mobilisation des gisements, faisabilité-access..)
- ✓ définition d'une politique d'aménagement pour répondre aux besoins de ressources en eau (H2050)

Filières végétales Grandes Cultures : thématique 2

- **Six interprofessions** : Intercéréales, Terres Univia, AIBS, SEMAE, CIPALIN, Interchanvre
- **Les filières ont travaillé sur le sujet adaptation et atténuation au changement climatique** :
 - Les interprofessions au sein de leur plan filière, de la stratégie nationale protéine végétale , du label bas carbone, par le développement des biocarburants, les démarches RSE ...
 - Les instituts techniques : par des travaux sur la compréhension des impacts, l'adaptation des cultures , la lutte contre les bioagresseurs, le stockage de carbone dans les sols, la méthode label bas carbone, projet cypre
- **Un travail collectif initié dans le cadre du Varenne Agricole de l'eau**
 - 1 groupe de travail organisé par FranceAgriMer et à la demande des filières composé
 - de l'ensemble des interprofessions et des Instituts techniques
 - Qui intègre la deuxième transformation : l' Ania , Brasseurs de France , FEB , BRF
 - les semenciers : UFS et d'autres acteurs en lien avec le secteur agricole (Unifa, UIPP)
- **Une première étape dans le cadre de la thématique 2**
 - 10 contributions des filières consolidées dans un livrable « grandes cultures » présenté et validé par toutes les filières lors d'un Conseil dédié le 29 septembre 2021

Orientations révélées dans un premier livrable grandes cultures :

- **partager une vision commune sur la place et les enjeux de l'agriculture française : combiner performance économique, compétitivité des filières en cohérence avec les attentes des marchés et contribution positive aux enjeux environnementaux**
- **Assurer la pérennité, la régularité et la qualité des productions** agricoles et agroalimentaires françaises en synergie avec les outils de collecte et industriels
- **Renforcer le progrès génétique** et assurer une bonne gestion de la diversité des ressources génétiques , l'accélération de la création variétale par les nouvelles technologies
- Poursuivre et **développer la recherche** pour garantir des paniers de solutions de protection du végétal
- Contribuer à l'atténuation par le **développement des légumineuses** , de la **séquestration du carbone, de la décarbonation des filières**, une meilleure utilisation des énergies dans les industries, **la valorisation des énergies vertes et des produits biosourcés.**
- **Sécuriser l'approvisionnement en eau** et contribuer à une gestion efficace de la ressource tout au long des filières (amont-aval) , utiliser l'ensemble des possibilités offertes
- **Développer un schéma directeur logistique et un stockage adapté**

Nécessité d'avoir une lecture claire : un cadre d'accompagnement défini dans lesquelles les filières s'inscrivent (les pouvoirs publics à coté des filières)

Besoins :

- favoriser la recherche, la sélection variétale et la production de semences adaptées (NBT) ;
- soutenir la R&D, l'expérimentation, l'innovation et le transfert pour des solutions adaptées // pas d'interdiction sans solution dans l'usage des produits de protection des plantes ;
- des systèmes assurantiels pour accompagner les agriculteurs et réduire l'insécurité et promouvoir la gestion des risques;
- accompagner les investissements matériels et immatériels de l'amont jusqu'à l'aval des filières grandes cultures ;
- une plus grande stabilité et une simplification du cadre réglementaire et de l'accompagnement des entreprises pour mieux appréhender les questions liées à l'eau.

Assurer une concertation collective intégrant également une dimension territoriale

Les filières souhaitent poursuivre les travaux et construire une stratégie (filière et commune en GC) en articulation avec leur plan filière et les démarches RSE engagées

- Elles ont réaffirmé leur souhait de s'inscrire dans une logique partenariale inter-filières avec l'appui de FranceAgriMer (courrier signé des 6 interprofessions) lors d'une réunion Filières-Ministres (Agriculture – Transition écologique) le 22 décembre 21
- Un travail sur l'adaptation et l'atténuation au changement climatique :
 - dans le cadre de leurs travaux respectifs déjà engagés ou à venir
 - pour un suivi global - l'élaboration d'indicateurs - un accompagnement méthodologique) (Interprofessions/FranceAgrimer)
 - dans le cadre la prospective grandes cultures (FranceAgrimer) /18 mois
 - Une prospective lancée le 17 janvier 2022 lors d'une première réunion de lancement

Merci pour votre attention

